

## NOTE CONCEPTUELLE

**Atelier de Consultation d'Experts sur le thème**  
***Finances et Eau en Afrique du Nord et la Région***  
***Méditerranéenne***

**24 Février 2010**  
**IFEMA, Madrid, Espagne**

*Lieu:*

**IFEMA (Feria de Madrid), Plenario Room**  
**28042 Madrid, Spain**

[www.ifema.es/](http://www.ifema.es/)

**Atelier de Consultation d'Experts sur le theme**  
**Finances et Eau en Afrique du Nord et la Région Méditerranéenne**  
**24 Février 2010, Madrid, Espagne**

**NOTE CONCEPTUELLE**

**Introduction**

Le rôle catalyseur des finances dans la promotion et la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau est largement admis. Bien que la crise de l'eau a été reconnue comme étant avant tout une crise de gouvernance, l'obtention et la sécurisation des ressources financières nécessaires pour soutenir les indispensables réformes dans le secteur de l'eau s'est avéré un véritable défi; un défi que des nombreux pays semblent ne pas réussir à relever. En région méditerranéenne et dans le contexte nord-africain en particulier, et en dépit du flux souvent généreux de financement sous forme d'Aide Publique pour le Développement, de prêts ou autres, les pays rencontrent des difficultés et le plus souvent ne parviennent pas à assurer les besoins financiers induits par les plans et stratégies liés à l'eau.

Dans le contexte méditerranéen et dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée (UpM), le financement de l'eau a été reconnu comme un élément clé et constitue l'un des quatre chapitres de la Stratégie pour l'Eau en Méditerranée (SEM) dont l'élaboration a été mandatée par la Conférence Ministérielle Euro-méditerranéenne sur l'Eau (22 Décembre 2008, Mer Morte, Jordanie). La SEM est actuellement en cours de préparation et devrait être adoptée au cours de la Conférence Ministérielle de l'UpM sur l'Eau prévue du 12 au 14 avril 2010 à Barcelone en Espagne.

Dans le contexte africain, et au cours de la onzième Assemblée Ordinaire de l'Union Africaine (30 Juin-1 Juillet 2008), les chefs d'État et de Gouvernement ont adopté la Déclaration de Sharm El Sheikh pour accélérer la réalisation des objectifs de l'eau et de l'assainissement en Afrique. La déclaration souligne la nécessité d'accroître l'engagement des ressources financières locales, internationales et autres pour le secteur de l'eau et de l'assainissement et appelle également à l'élaboration des politiques de financement et des plans d'investissement appropriés. Suite à l'appel explicite de la Déclaration pour une réunion ministérielle, qui a été aussi convenue au cours de la deuxième Semaine Africaine de l'Eau (Johannesburg, Novembre 2009), une réunion des ministres africains de l'eau et des finances est prévue d'être organisée courant de l'année 2010 dans l'objectif de progresser dans la mise en œuvre des engagements de Sharm El Sheikh et de développer les politiques de financement nationales appropriées.

Répondant à l'appel pour porter plus d'intérêt à la question de l'eau et le financement, le GWP-Med a été engagé dans un certain nombre d'activités relatives à ce thème. À titre indicatif, et en sa qualité de Secrétariat du MED EUWI, le GWP-Med a facilité depuis 2006, en étroite coopération avec l'OCDE, un Dialogue National Politique sur la Stratégie de Financement du secteur de l'eau potable et de l'assainissement en Egypte, il a démarré des activités sur le financement et la GIRE au Liban, il a mené des activités exploratoires en Tunisie concernant la participation du secteur privé dans le secteur de l'eau et il assure également l'assistance technique au processus d'élaboration de la SEM.

Dans le but de contribuer aux processus régionaux ci-dessus mentionnés, de renforcer les synergies entre le contexte méditerranéen et le contexte africain et d'encourager les actions connexes, le GWP-Med envisage d'organiser un certain nombre de conférences/ateliers sur le thème du financement de l'eau.

Le premier de ces ateliers sera un Atelier de Consultation d'Experts précédant la réunion ministérielle de Barcelone. L'atelier aboutira à des recommandations concrètes en partant d'une perspective nord-africaine ainsi que méditerranéenne plus largement. Ces recommandations alimenteront le Document d'Information en cours de préparation conjointe par l'Union Africaine, l'AMCOW, la BAfD et le GWP et qui constituera une contribution directe à la réunion ministérielle africaine.

L'atelier est prévu d'avoir lieu immédiatement avant la 3<sup>ème</sup> réunion du Groupe d'Experts sur l'Eau - GEE (25 Février 2010, Madrid) qui permettra d'avancer sur l'élaboration de le SEM. A cet égard l'atelier complètera et sera complété par ce processus et en particulier le développement du chapitre sur le Financement de l'Eau.

Un deuxième Atelier de Consultation d'Experts est prévu après la conférence ministérielle de Barcelone prévue en avril, et ce dans l'objectifs de faciliter la mise en œuvre de la stratégie adoptée et de contribuer également à la préparation de la Conférence Ministérielle Africaine prévue courant de l'année 2010.

### **Contexte général sur le financement de l'eau en Afrique du Nord**

La communauté internationale s'accorde aujourd'hui sur la nécessité d'adopter une approche intégrée pour la gestion des ressources en eau afin d'assurer un développement socio-économique durable et équitable et d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (2000) et les cibles du Sommet Mondial de Johannesburg pour le Développement Durable (2002). Sécuriser les financements nécessaires pour réussir la mise en place d'une GIRE et honorer les engagements pris internationalement s'avère un grand défi. L'importance du financement dans le secteur de l'eau a été portée à plus haut niveau politique et a été explicitement reconnue dans les déclarations ministérielles et des chefs d'Etats et de Gouvernement (Sharm El-Sheikh, 30 Juin-1 Juillet 2008 – Mer Morte, Jordanie, 22 Décembre 2008).

Afin d'appuyer les efforts nationaux pour un financement durable du secteur de l'eau, plusieurs initiatives de coopération UE-Méditerranée ont été lancées et sont en cours telles que le Processus de Barcelone et son successeur, l'Union pour la Méditerranée, le Partenariat de Voisinage de l'Union Européenne (et les instruments connexes) ou la Convention de Barcelona des NU et la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable, pour n'en nommer que quelques unes. D'autres cadres s'alignant à ces efforts comprennent la Composante Méditerranéenne de l'Initiative Eau de l'UE (MED EUWI) ; un processus dirigé depuis 2003 par la Grèce et appuyé techniquement par le GWP-Med. Ce processus fournit une plate-forme pour le dialogue politique stratégique aussi bien à un niveau national qu'à un niveau régional. Aussi le Partenariat Stratégique du FEM pour les Grands Ecosystèmes Marins dans la Méditerranée qui a commencé récemment et dont l'objectif principal est d'assister les pays du bassin méditerranéen dans la mise en œuvre de réformes et des investissements dans des secteurs clés, y compris le secteur de l'eau, et ce afin de considérer les questions transfrontières. En outre, l'initiative Horizon 2020, lancée au Caire lors de la Conférence Ministérielle Euro-méditerranéenne sur l'Environnement en Novembre 2006 et qui vise à s'attaquer aux principales sources

de pollution en Méditerranée à l'horizon 2020 et accorde une importance particulière au rôle du financement et du secteur privé dans la réalisation de son objectif.

A l'échelle africaine, d'importantes initiatives ont également été lancées, dont le Fonds Fiduciaires de l'AMCOW créé pour faciliter le financement des actions liées aux OMD, la Facilité Africaine de l'Eau (FAE) établie en tant que fonds spécial de la Banque Africaine de Développement (BAfD) en Mai 2004 et mandaté pour faciliter la mobilisation des ressources financières pour le développement du secteur de l'eau en Afrique afin d'atteindre les OMD et les cibles de la Vision Africaine de l'Eau, l'Initiative pour l'Eau et l'Assainissement en Milieu Rural (IAEAR) visant à accélérer l'accès à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement en Afrique rurale, le Programme Eau et Assainissement (PEA) de la Banque Mondiale mettant l'accent sur le développement des politiques, la recherche de solutions innovantes, la promotion de bonnes pratiques et le renforcement des capacités pour un accès durable aux services, le Programme d'Eau et d'Assainissement pour les Villes Africaines visant à créer un environnement propice et renforcer les capacités pour les investissements en faveur des pauvres dans l'eau et l'assainissement dans les zones urbaines, le Réseau de Société Civile d'Eau de l'Afrique visant à promouvoir le dialogue, l'apprentissage et la coopération sur le thème de l'eau dans la région et à faciliter et appuyer la participation de la société civile africaine dans la formulation des politiques de l'eau et la mise en œuvre des plans de développement dans le secteur de l'eau en Afrique.

Eu égard à leur position géographique, les pays nord-africains sont concernés et impliqués dans les processus aussi bien africains que méditerranéens qui ont pour but d'assister les pays à relever les défis du financement de l'eau. Ces pays connaissent une situation critique en matière de ressources en eau due à l'interaction d'une multitude de facteurs : climatiques, géographiques, environnementaux, socio-économiques ainsi que politiques. La rareté des ressources en eau et leur variabilité spatio-temporelle, la rapide croissance démographique, le développement urbain non contrôlé et l'accroissement des besoins en eau, la surexploitation des nappes souterraines et la dégradation de la qualité de l'eau rend complexe la satisfaction des besoins de tous les secteurs. Les impacts prévisibles des changements climatiques aggraveront la situation et rendent le besoin d'action encore plus urgent. La combinaison des efforts d'amélioration d'efficacité permettant d'optimiser les besoins en financement et ceux d'élaboration des stratégies de financement permettant de mobiliser des sources de financement additionnelles est un facteur clé pour le développement et l'adaptation du secteur de l'eau dans ces pays.

#### Dépenses Publiques dans le secteur de l'eau

Les pays nord-africains ont déployés des grands efforts pour répondre aux besoins en eau de leur population et de leur développement économique. Des considérables programmes d'investissement ont été engagés pour assurer l'approvisionnement, la construction de barrages et de réseaux de transfert d'eau, le développement des projets d'irrigation, l'extension des services d'eau. Ces programmes ont été largement soutenus par les fonds publics. Les gouvernements dépensent entre 1 et 3,6 % du PIB dans le secteur de l'eau tel que présenté dans le tableau suivant. Ces chiffres, déjà importants, excluent les investissements privés significatifs dans la construction de puits, des infrastructures d'irrigation et de leur entretien. L'eau représentait entre 20 et 30 % des dépenses publiques en Algérie et en Egypte les dernières années. (World Bank, 2007).

**Tableau 1 : Dépenses Publiques dans le secteur de l'eau en % par rapport au PIB**

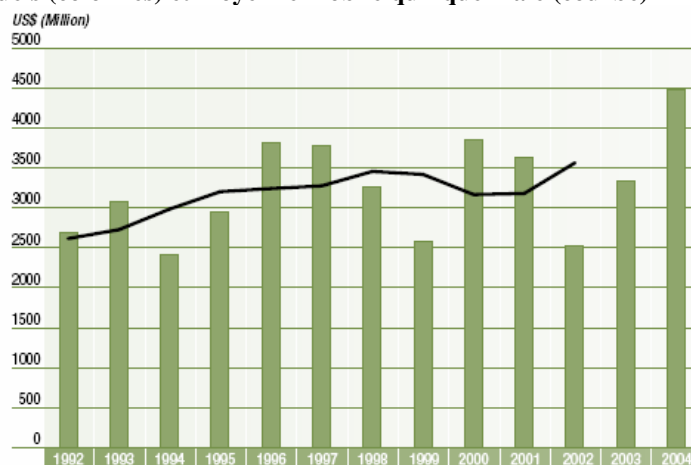
Pays	2001	2002	2003	2004	2005
Algérie	1.3	1.7	1.7	1,5	1.9
Egypte	-	3.6	3.3	2.4	-
Maroc (moy. 2001-4)	3.6	3.6	3.6	3.6	-
Tunisie (moy. 1997-2001)	1.7	-	-	-	-

Source : World Bank, 2007

### L'Aide Publique au Développement

En plus des ressources intérieures, l'investissement dans le secteur de l'eau est réalisé à travers des accords bilatéraux et multilatéraux. Les engagements annuels d'APD connaissent des fluctuations à l'échelle internationale.

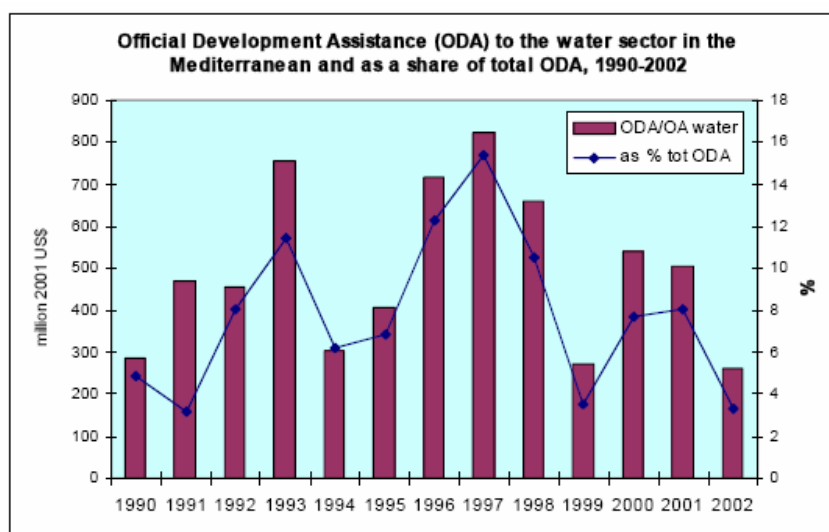
**Figure 1 : Engagements d'APD pour l'eau en dollars constants 2003 entre 1992 et 2004 : engagements annuels (colonnes) et moyenne mobile quinquennale (courbe)**



Source : World Water Council, 2006

Le cas dans les pays nord-africains ne diffère pas beaucoup. Considérés d'une manière plus large dans la région méditerranéenne, on peut observer des pics hauts et bas tous les 4-5 ans, ce qui pourrait refléter les «cycles» de financement.

**Figure 2 : APD pour le secteur de l'eau et % par rapport à l'aide totale en région méditerranéenne pour la période 1990-2002**

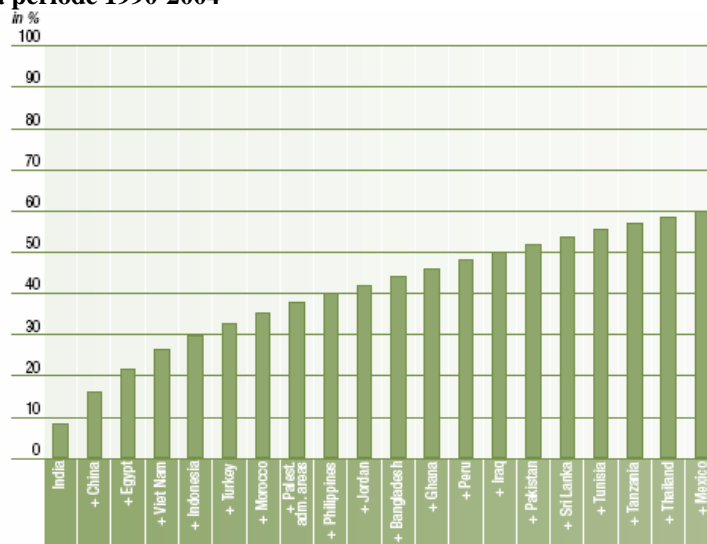


Data refer to ODA/OA commitments for the water sector and as a % of total allocable ODA/OA. Data exclude aid for waste management.  
Source: OECD CRS Aid Activity Database.

Source : Med EUWI, 2005

En examinant l'APD par rapport aux pays receveurs, trois pays d'Afrique du Nord figurent parmi les 20 plus grands pays receveurs de l'APD pour l'eau au cours de la période 1990-2004 : l'Égypte en 3<sup>ème</sup> position, le Maroc en 7<sup>ème</sup> position et la Tunisie en 17<sup>ème</sup> position.

**Figure 3 : Pourcentage cumulé des engagements d'APD pour l'eau alloués aux 20 plus grands receveurs sur la période 1990-2004**



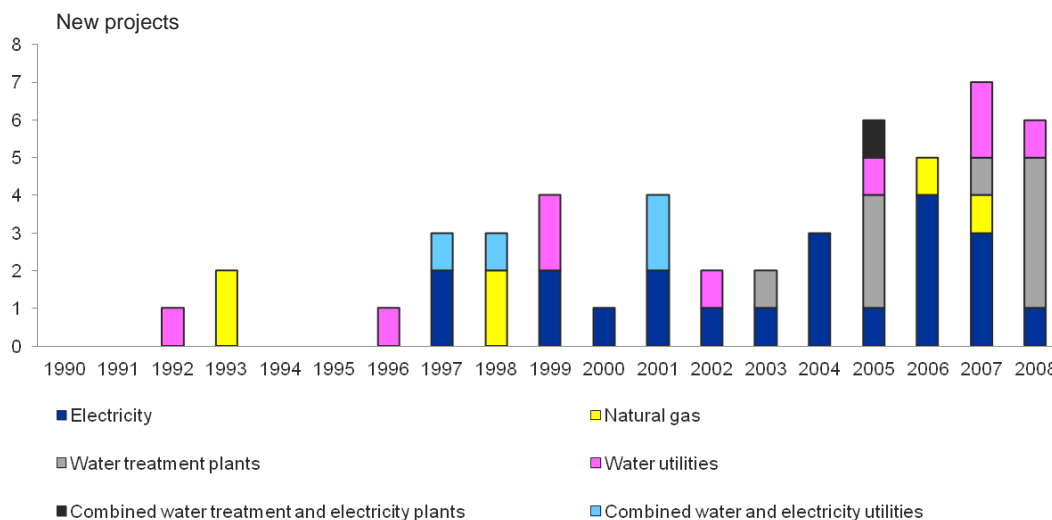
Source : World Water Council, 2006

Lorsque l'on considère la population, la Tunisie figure à la septième position parmi les plus grand pays receveurs ayant une population de plus de 1 million avec une moyenne des engagements de 54 millions US \$ pour la période 1990-2004 et un engagement moyen de 5 \$ par habitant.

### Participation du Secteur Privé

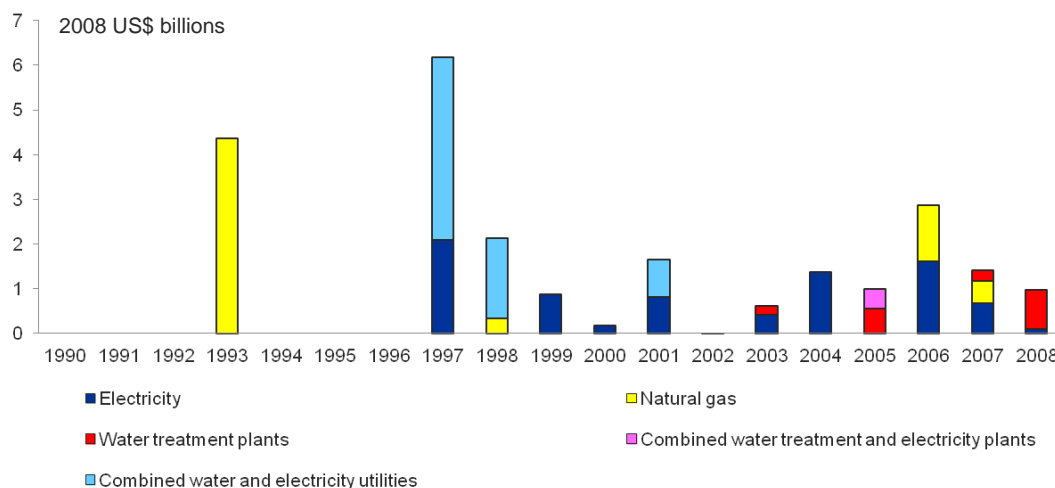
L'Afrique du Nord enregistre une faible mais croissante participation privée dans le secteur de l'eau. En matière d'eau potable et d'assainissement, tel qu'on peut l'observer dans les figures suivantes relatives à la région MENA, la tendance récente à la participation privée est pour les usines de traitement d'eau.

**Figure 4 : Les nouveaux projets d'énergie et d'eau avec la participation du secteur privé au Moyen Orient et en Afrique du Nord par sous-secteur pour la période 1990–2008**



Source: World Bank and PPIAF, PPI Project Database

**Figure 5 : Les engagements d'investissement par sous-secteur pour les projets d'eau et d'énergie avec la participation du secteur privé au Moyen Orient et en Afrique du Nord pour la période 1990–2008**



Source: World Bank and PPIAF, PPI Project Database.

Le Maroc est le pays le plus avancé parmi les pays nord-africains en matière de délégation des activités d'approvisionnement en eau, et les projets récents semblent encourager la réplcation. Le gouvernement marocain a attribué un contrat de concession de trente ans pour l'exploitation du service d'électricité, d'eau et

d'assainissement dans les régions de Rabat et Salé, suite à un projet similaire mis en œuvre à Casablanca en 1997.

Après quelques années d'expérience avec des contrats de service, l'Algérie a signé pour la première fois un contrat de BOT pour une usine de dessalement en 2001, et a délégué en 2005 l'approvisionnement en eau de la ville d'Alger sous forme de contrat de gestion à Suez. Après les cinq premières années, plus de responsabilités pourraient être déléguées au secteur privé et le contrat pourrait se transformer en un contrat de concession.

En Tunisie, la participation du secteur privé a concerné uniquement les eaux usées et s'est limitée à des contrats de service jusqu'à présent. Néanmoins, des contrats de concession sont en cours de préparation pour la construction des stations de dessalement d'eau de mer et des stations d'épuration des eaux usées.

En Egypte<sup>1</sup>, le gouvernement a adopté en 2006 une nouvelle politique de long terme pour poursuivre les partenariats avec le secteur privé afin d'étendre et augmenter les investissements d'infrastructure dans le pays. Une Unité Centrale de PPP (Partenariat Public-Privé) a été créée au sein du ministère des Finances. Selon l'Unité PPP, 10 à 15% des besoins annuels d'infrastructures (nouveaux investissements et entretien - non seulement dans l'eau) pourraient être mobilisés à travers le PPP. Le secteur de l'assainissement étant le secteur leader dans l'activité PPP, le premier contrat BOT (Build, Operate and Transfer) a été signé en 2009 pour la construction de la station de traitement des eaux usées du Nouveau Caire<sup>2</sup>. Le gouvernement prépare quatre autres projets similaires pour les 12 à 24 prochains mois, dont deux d'entre eux (les stations d'épuration du 6 Octobre et de Abou Rawash) sont en phase de pré-qualification.

De nouvelles expériences avec la participation privée dans les infrastructures d'irrigation ont été également lancées dans certains pays. En effet, deux contrats de partenariat public-privé en irrigation ont été conclus récemment. Les deux contrats se rapportent à des projets de production de cultures d'export irriguées à partir des eaux souterraines. Il s'agit du projet Desert Road dans le delta de l'Ouest en Egypte et le projet Guerdane au Maroc.

### Les politiques de tarification

#### *Systemes d'irrigation*

La tarification de l'eau dans l'agriculture progresse lentement. Dans la pratique, les tarifs appliqués dans les périmètres irrigués publics sont plus faibles que les coûts d'exploitation et d'entretien. Les détériorations importantes des infrastructures et la réduction d'efficacité engendrée conduisent à un cycle vicieux de construction-non entretien-reconstruction.

En même temps, les systèmes d'irrigation publics fortement subventionnés font profiter seulement à quelques agriculteurs privilégiés étant donné qu'en dehors de

---

<sup>1</sup> Une évaluation de la participation du secteur privé dans les infrastructures hydrauliques en Egypte est en cours de finalisation dans le cadre du Dialogue sur l'Eau MED EUWI en Egypte, en étroite coopération avec l'OCDE.

<sup>2</sup> Le projet a suscité un vif intérêt auprès du secteur privé, avec cinq soumissionnaires pré-qualifiés et finalement un consortium regroupant la société égyptienne Orascom et la société espagnole Aqualia a remporté l'appel d'offres.

ces systèmes les agriculteurs payent le coût total de l'eau; par exemple le coût de pompage des eaux souterraines (dans le cas où l'énergie n'est pas subventionnée).

Des efforts ont été accomplis dans certains pays pour améliorer le recouvrement des coûts en irrigation. Le Maroc et la Tunisie ont mis en place une tarification volumétrique dans les périmètres publics irrigués au lieu d'une tarification rapportée aux superficies irriguées. Les redevances d'irrigation couvrent presque entièrement les coûts d'exploitation en Tunisie et tendent vers cet objectif au Maroc.

Plusieurs pays ont pris des mesures sur un plan organisationnel déléguant l'exploitation des réseaux d'irrigation aux usagers dans une perspective d'un désengagement progressif de l'Etat. La région compte plusieurs expériences en associations d'usagers et en transfert de gestion de l'irrigation. Cependant seulement moins de 10% de la superficie irriguée est concernée par ce mode de gestion et seulement 10% des associations d'usagers fonctionnent bien (Working Group on Financing Water for Agriculture, 2006).

#### *Service d'eau potable et d'assainissement*

Le niveau de recouvrement des coûts pour les services d'eau et d'assainissement varie considérablement. Dans la plupart des cas, les coûts de fonctionnement et d'entretien sont couverts par les recettes. Toutefois, les tarifs de l'eau ne contribuent généralement pas à la couverture des coûts en capital et sont insuffisants pour assurer au service son autonomie financière. Le tableau ci-dessous, extrait d'un tableau de bord présenté par l'OCDE pour l'analyse du secteur de l'eau, donne un aperçu sur les performances du secteur de l'eau potable et de l'assainissement et de la politique de tarification pour 4 pays de l'Afrique du Nord.

**Table 2 : Performances sectorielles et politiques tarifaires pour l'eau potable et l'assainissement**

Pays	Algérie	Egypte	Maroc	Tunisie
<b>Taux de desserte en eau potable en milieu urbain (Total)</b>	<b>88%</b>	<b>99%</b>	<b>99%</b>	<b>99%</b>
<b>Approvisionnement continu en eau</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>
<b>Nombre d'heures moyennes d'accès à l'eau de robinet (heure/jour)</b>	<b>12 heures à Alger</b>	<b>12 heures</b>	<b>24 heures</b>	<b>24 heures</b>
<b>Estimation des fuites</b>	<b>40%</b>	<b>50% en Alexandrie et au Caire</b>	<b>Environ 25-30%</b>	<b>Environ 20%</b>
<b>% de recouvrement des coûts d'exploitation</b>	<b>82%</b>	<b>40%</b>	<b>110% à Casablanca et Rabat</b>	<b>87%</b>
<b>Tarification géographique</b>	<b>Tarifs fixés localement</b>	<b>Tarifs fixés localement</b>	<b>Tarifs fixés localement</b>	<b>Tarifs fixés nationalement</b>
<b>Structure tarifaire progressive</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>
<b>Niveau de durabilité</b>	<b>Non. Mais la réforme tarifaire est sur la bonne voie, les prix ont augmenté en</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui dans l'ensemble, mais le niveau élevé des subventions croisées ne</b>

	2005			<b>semble pas durable</b>
--	------	--	--	---------------------------

Source: Pérard E (2008)

### Les défis

Les pays de l'Afrique du Nord ont développé d'importantes infrastructures pour répondre aux besoins de la population et soutenir le développement socio-économique national. Le stockage de l'eau à grande échelle a engendré des revendications concurrentes d'utilisation des droits d'eau et des problèmes environnementaux. Conscients des conflits potentiels sur les ressources en eau, les gouvernements tentent d'évoluer progressivement d'une gestion de l'eau par de l'offre à une gestion de la demande et de recourir aux ressources en eau non-conventionnelles. Les progrès réalisés jusqu'à présent sont liés principalement à l'encouragement des économies d'eau et l'amélioration de l'efficacité des réseaux. De toute évidence, la mobilisation d'importants fonds financiers demeure toujours nécessaire pour la plupart des pays de la région pour pouvoir mettre en place les investissements d'économie d'eau financièrement justifiables et durables. Néanmoins, mettre en œuvre une politique réussie de la gestion de la demande en eau exige aussi une bonne gouvernance du secteur afin de parvenir à une allocation efficace des ressources en eau entre les différents usages. Par conséquent, une participation des principales parties prenantes et une planification concertée est un pré-requis. Les choix stratégiques nationaux d'allocation des ressources en eau entre les différents usages devraient être réalisés en se basant sur des modèles et des évaluations des bénéfices économiques.

Egalement, la généralisation de l'accès à l'eau d'une large proportion de la population conduit à une augmentation du niveau des exigences de cette population vis-à-vis de la qualité de l'eau et la qualité du service. En même temps, la population qui reste à connecter est dans sa grande majorité rurale. Répondre aux aspirations de la population aussi bien celle déjà connectée que celle qui reste à connecter constitue par conséquent un développement très coûteux qui dépendra de l'augmentation des subventions publiques. En même temps, le non recouvrement des coûts d'exploitation conduisant au report des opérations d'entretien et de maintenance accélère le besoin de financement supplémentaire pour la réhabilitation des infrastructures. Des réformes dans les politiques de tarification et des plans stratégiques de financement devraient alors être développées en mettant l'accent sur le renforcement des capacités d'autofinancement du secteur à travers les tarifs d'eau et les redevances et en veillant sur la garantie de la viabilité financière des opérateurs. Les considérations sociales pour la satisfaction des besoins fondamentaux de la population pauvre complétées par un système de subventions équilibrée doivent être également examinées lors de la fixation de la structure tarifaire.

Les ressources en eau dans les pays nord-africains sont confrontées à de graves problèmes de dégradation de la qualité dus principalement à la surexploitation et à l'évacuation des eaux usées non traitées dans les rejets naturels. La réduction et prévention contre la pollution contribuera à assurer la disponibilité des ressources tant en quantité qu'en qualité ainsi qu'à réduire significativement le coût de traitement des eaux. La tarification de l'eau devrait alors intégrer les principes d'utilisateur-payeur et pollueur-payeur visant à favoriser la réduction de la pollution et à couvrir les coûts environnementaux.

La participation du secteur privé dans le secteur de l'eau reste modeste en Afrique du Nord. Les possibilités et les opportunités de Partenariats Publics-Privés, des prêts commerciaux et des mécanismes innovants de financement devraient être

considérées pour constituer une source additionnelle de financement. L'amélioration de la gouvernance est nécessaire pour accroître la capacité du secteur de l'eau à attirer des financements privés. Cela consiste essentiellement à améliorer le cadre juridique, institutionnel et réglementaire.

### **Atelier de Consultation des Experts (24 février 2010) – Contexte et Objectifs**

L'Atelier de Consultation des Experts est programé pour le 24 Février à Madrid immédiatement avant la 3<sup>ème</sup> réunion du Groupe d'Experts sur l'Eau (GEE) qui est mandaté par les Ministres de l'Eau de l'UpM pour la préparation de la SEM.

L'atelier sera une plateforme pour discuter les principales opportunités et priorités des pays nord-africains concernant le financement du secteur de l'eau; et ce en réunissant des experts de l'eau, des donateurs, des institutions financières internationales et des représentants des ministères de l'eau et des ministères des finances des pays de l'Afrique du nord. L'objectif est d'apporter des recommandations pour répondre aux insuffisances d'accès au financement dans le secteur de l'eau et soutenir l'amélioration des politiques reliées à l'investissement dans le secteur, renforcer des capacités de planification financière stratégique et de clarifier les opportunités et les risques liés à la participation privée dans le secteur de l'eau. Cela permettra au secteur de l'eau de devenir plus durable financièrement et plus attrayant pour les investisseurs de toutes nature (public, privé et d'APD).

Prendront part à cet atelier des représentants officiels des ministères en charge de l'Eau et des Finances ou de planification économique des pays de l'Afrique du Nord, les principaux bailleurs de fonds et les institutions financières internationales intervenant dans le secteur de l'eau, les membres du NAMCOW-TAC, des organisations régionales et des représentants de ministères méditerranéens en charge de l'eau.

La conférence débattre du financement de l'eau en abordant les deux aspects inter-reliés mais distincts du développement du secteur de l'eau : la gestion de la ressource et la gestion des services d'eau et d'assainissement. Entre autres questions, la conférence débattera :

- les besoins et les priorités d'investissement en tenant compte des spécificités de la sous-région,
- les approches économiques considérées dans les choix de l'allocation des ressources en eau,
- l'optimisation du financement et l'augmentation des budgets locaux,
- les actions/changements nécessaires pour l'augmentation de l'investissement privé dans le secteur,
- les mécanismes alternatifs et innovants de financement.

En mettant l'accent sur les points ci-dessus, l'atelier de Février consistera en trois principales sessions :

- Le cadre politique du financement de l'eau en Méditerranée,
- Le Financement du secteur de l'eau – opportunités & priorités à l'échelle des pays
- Hiérarchisation des objectifs à l'échelle régionale

Le résultat de l'atelier est un ensemble de recommandations réalistes sur la manière de considérer efficacement la question du financement de l'eau en Afrique du Nord avec une possible application à la Méditerranée plus largement. Ces recommandations seront intégrées dans le processus préparatoire de la SEM; processus qui devrait conduire à l'adoption de la stratégie lors de la Conférence Ministérielle sur l'Eau de l'UpM (13-14 avril 2010, Barcelone, Espagne). Ces recommandations serviront aussi comme input direct à la Réunion Ministérielle Africaine qui est actuellement en cours de préparation par l'Initiative Eau de l'UE - le Groupe de Travail Finance (EUWI-FWG).

## **Références Bibliographiques**

World Bank (2007), *Making the most of scarcity, Accountability for better water management in the Middle East and North Africa*

World Water Council (2006), *Official Development Assistance for water from 1990 to 2004, Figures and trends*

Med EUWI (2005), *Note on types of interventions for responding to WSS and IWRM targets in the Mediterranean*

MED EUWI (2009), *Development of a Financing Strategy for the Water Supply and Sanitation Sector in Egypt (Greater Cairo)*, Final Report prepared by COWI in the framework of the MED EUWI Water Policy Dialogue in Egypt

Working Group on Financing Water for Agriculture, (2006), *Financing water for Agriculture*, Progress report n° 1

Pérard E (2008), *Development Centre, Private sector participation and regulatory reform in water supply: The Southern Mediterranean experience*, OECD Working Paper N° 265